

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Ferro Top
UFI : HKDM-P060-Y00X-V8HQ

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
120, rue Jean Jaurès
92300 LEVALLOIS-PERRET

Téléphone : 09 82 55 28 56
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) :

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.
Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 :

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

Mentions de danger	: H302 H315 H319	Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	: P102 Prévention: P280 Intervention: P301 + P312 P305 + P351 + P338 P310 P302 + P352 Elimination: P501	Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/ informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Remarques : Engrais de différents sels inorganiques.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Sulfate de fer (II)	(N° CAS) 7720-78-7 (N° CE) 231-753-5 (N° Index) 026-003-00-7 (N° REACH) 01-2119513203-57	≥ 10 - < 30	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315
Nitrate d'ammonium	(N° CAS) 6484-52-2 (N° CE) 229-347-8 (N° REACH) 01-2119490981-27-XXXX	≥ 1 - < 15	Ox. Sol. 3, H272 Eye Irrit. 2, H319

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Irritation.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Ce produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre, trioxyde de soufre, ammoniac.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière. Aucune matière dangereuse n'est dégagée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Sulfate de fer	7720-78-7	VLE 8 hr	1 mg/m3 (Fer)	BE OEL

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) N°1907/2006 :

Sulfate de fer	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets aigus, effet systémique	2,8 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Travailleurs	Inhalation	Effets aigus, effet systémique	9,9 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets chroniques, effet systémique	2,8 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Travailleurs	Inhalation	Effets chroniques, effet systémique	9,9 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Effets aigus, effet systémique	1,4 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Consommateurs	Contact avec la peau	Effets aigus, effet systémique	1,4 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Consommateurs	Inhalation	Effets aigus, effet systémique	2,5 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	effet systémique, Effets chroniques	1,4 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Consommateurs	Contact avec la peau	Effets chroniques, effet systémique	1,4 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Consommateurs	Inhalation	Effets chroniques, effet systémique	2,5 mg/m3

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) N°1907/2006 :

sulfate de fer		
	Comportement dans les stations de traitement des eaux usées	2483 mg/l
	Sédiment d'eau douce	246000 mg/kg
	Sédiment marin	246000 mg/kg
	Sol	276000 mg/kg

Nitrate d'ammonium (6484-52-2)	
DNEL/DMEL (informations complémentaires)	
Indications complémentaires	Travailleurs Inhalation Effets spécifiques 36 mg/m3 Durée d'exposition 1 jr. Travailleurs Contact avec la peau Effets spécifiques 5,12 mg/kg Durée d'exposition 1 jr. Consommateurs Ingestion Effets spécifiques 2,56 mg/kg Durée d'exposition 1 jr. Consommateurs Inhalation Effets spécifiques 8,9 mg/m3 Durée d'exposition 1 jr.
PNEC (informations complémentaires)	
Indications complémentaires	Eau douce 0,45 mg/l. Eau de mer 0,045 mg/l. Valeur Limite Plafond 4,5 mg/l. Station de traitement des eaux usées : 18 mg/l.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

- Protection des mains : Matériel: gants de protection.
Longueur des gants: pas d'information disponible.
Remarques: gants de protection Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
- Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection.
- Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas de formation d'aérosols ou de poussière.
- Mesures de protection : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : granuleux
- Couleur : brun clair
- Odeur : caractéristique
- pH : Donnée non disponible
- Point/intervalle de fusion : Non applicable
- Point/intervalle d'ébullition : Non applicable
- Point d'éclair : Non applicable
- Taux d'évaporation : Non applicable
- Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible.
Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible.
Pression de vapeur : Non applicable
Densité de vapeur relative : Non applicable
Densité relative : Donnée non disponible
Solubilité(s), Hydrosolubilité : partiellement soluble
Coefficient de partage: n- octanol/eau : Donnée non disponible.
Température d'auto-inflammabilité : Non applicable
Viscosité, dynamique : Non applicable
Propriétés comburantes : N'est pas considéré comme une substance oxydante

9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre, trioxyde de soufre, ammoniac.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: donnée non disponible.

Composants

sulfate de fer

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg. Méthode: OCDE ligne directrice 401.
DL50 (Rat): 657 - 4.390 mg/kg. Méthode: méthode de calcul.

Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg. Méthode: conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 1.992 mg/kg. Méthode: conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.

nitrate d'ammonium

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.950 mg/kg. Méthode: OCDE ligne directrice 401.

Toxicité aiguë par inhalation : > 88,8 mg/l. Méthode: pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg. Méthode: OCDE ligne directrice 402.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit

Remarques: peut irriter la peau.

Composants

sulfate de fer

Méthode: OCDE ligne directrice 404.

Résultat: irritation de la peau.

Remarques: irritant pour la peau et les membranes muqueuses.

nitrate d'ammonium

Espèce: lapin.

Méthode: OCDE ligne directrice 404.

Résultat: non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit

Remarques: irritation sévère des yeux.

Composants

sulfate de fer

Méthode: OCDE ligne directrice 405.

Résultat: irritation des yeux.

nitrate d'ammonium

Espèce: lapin.

Méthode: OCDE ligne directrice 405.

Résultat: irritant.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit

Résultat: non sensibilisant.

Composants

sulfate de fer

Méthode: OECD TG 429.

Résultat: n'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

nitrate d'ammonium

Résultat: ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit

Génotoxicité in vitro : Remarques: ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé).

Composants

nitrate d'ammonium

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471.
: Résultat: négatif.

Cancérogénicité

Produit

Remarques: ne contient pas de composé listé comme cancérigène.

Composants

sulfate de fer

Cancérogénicité - Evaluation : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets carcinogènes, tératogènes ou mutagènes.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

nitrate d'ammonium

Espèce: rat.

Remarques: les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Toxicité pour la reproduction

Produit

Effets sur la fertilité : Remarques: ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

Composants

nitrate d'ammonium

Effets sur la fertilité : Espèce: rat.
: Remarques: les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: rat.
: Remarques: les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Composants

sulfate de fer

Remarques: pas d'effet connu.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

Toxicité à dose répétée

Composants

sulfate de fer

Espèce: rat.
NOAEL: 284 - 324 mg/kg.
Voie d'application: oral(e).
Durée d'exposition: 90 d.
Remarques: l'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce: Rat.
NOAEL: 100 mg/kg.
Voie d'application: oral(e).
Durée d'exposition: 49 d.

Voie d'application: par inhalation.
Remarques: ces informations ne sont pas disponibles.

Voie d'application: dermale.
Remarques: ces informations ne sont pas disponibles.

nitrate d'ammonium

Espèce: rat.
NOAEL: > 1.500 mg/kg.
Voie d'application: oral(e).
Durée d'exposition: 28 d.

Espèce: rat.
NOAEL: = 256 mg/kg.
Voie d'application: oral(e).
Durée d'exposition: 52 w.
Méthode: OCDE ligne directrice 453.

Espèce: rat.
NOAEL: >= 185 mg/kg.
Voie d'application: par inhalation.
Durée d'exposition: 2 w.
Méthode: toxicité par inhalation par doses répétées: étude à 28 jours ou à 14 jours.

Information supplémentaire

Produit

Remarques: éviter l'humidité. Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Produit

- Toxicité pour les poissons : CL50 : > 100 mg/l.
Remarques: donnée non disponible.
Remarques: méthode de calcul.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 : > 100 mg/l.
Remarques: donnée non disponible.
Remarques: méthode de calcul.
- Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 100 mg/l.
Durée d'exposition: 72 h.
Méthode: OCDE Ligne directrice 201.

Composants

sulfate de fer

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

nitrate d'ammonium

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l. Durée d'exposition: 96 h.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 490 mg/l. Durée d'exposition: 48 h.
CL50 : 490 mg/l.
- Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1.700 mg/l. Durée d'exposition: 10 jr.

12.2. Persistance et dégradabilité

Produit

Biodégradabilité : Remarques: le produit fonctionne dans le sol comme engrais et est diminué en quelques semaines.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

Composants

sulfate de fer

Biodégradabilité : Remarques: les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

nitrate d'ammonium

Biodégradabilité : Remarques: les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Produit

Bioaccumulation : Remarques: donnée non disponible.

Composants

sulfate de fer

Bioaccumulation : Remarques: une accumulation dans les organismes aquatiques est peu probable .

nitrate d'ammonium

Bioaccumulation : Remarques: une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n- : log Pow: -3,1.
octanol/eau

12.4. Mobilité dans le sol

Produit

Mobilité : Remarques: donnée non disponible.

Composants

sulfate de fer

Répartition entre les : Milieu: sol. Remarques: immobile.
compartiments environnementaux

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit

Evaluation : Remarques: non applicable.

Composants

sulfate de fer

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB). Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

12.6. Autres effets néfastes

Produit

Information supplémentaire écologique : Pollue faiblement l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur.

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse			
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies				
14.3 Classe(s) de danger pour le transport				
14.4 Groupe d'emballage				
14.5 Dangers pour l'environnement				
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur				
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC				

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

ICPE : Non concerné

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non pertinent.

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Suite à des modifications majeures, la FDS a été revue dans sa totalité.

Abréviations et acronymes:

N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CE50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
COV	Composés organiques volatiles
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
EN	Norme européenne
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
IATA	Association internationale du transport aérien
FDS	Fiche de Données de Sécurité
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

N.S.A.	Non spécifié ailleurs
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
R&Ds	«recherche et développement scientifiques»: toute activité d'expérimentation scientifique, d'analyse ou de recherche chimique exercée dans des conditions contrôlées et portant sur des quantités inférieures à 1 tonne par an.
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
STOT	Toxicité spécifique pour certains organes cibles
STP	Station d'épuration
TLM	Tolérance limite médiane
VLB	Valeur limite biologique
TRGS	Prescriptions techniques pour les substance dangereuses
VLE	Limite d'exposition professionnelle
VLIEP	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
WGK	Classe de pollution des eaux

Texte intégral de H- et EUH:	
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Ox. Sol. 3	Matières solides comburantes, catégorie 3
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2

Ferro Top

Référence : FDS_434_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°2
Date de révision : 26/11/2020
Remplace la version du 06/05/2014

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.